

05 Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils obligatoirement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Une école égalitaire pour une égalité des chances

Un socle commun avec des structures de prise en charge des difficultés.

L'égalité des chances passe par des effectifs allégés :

En maternelle

A l'école primaire (en particulier au CP)

- adapter les méthodes d'apprentissage
- instaurer une aide pédagogique individualisée

Au collège

- diminuer le nombre d'élèves par classe
- avoir des professeurs surnuméraires pour assurer des dispositifs d'aide
- ne pas baisser les niveaux d'exigence

La notion de droit et de devoir doit être réaffirmée fortement et passe par un discours commun, parents, élèves, professeurs.

Le service public doit être préservé et amélioré.

13 et 06 Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ? Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

La mission du service public à éviter l'exclusion est réaffirmée.

Nécessité d'un dépistage précoce des difficultés des élèves dès l'école maternelle.

Nécessité des visites médicales à l'école, des infirmières dans chaque établissement, implantation de RASED

Comment remédier aux difficultés ?

Ne pas permettre aux élèves qui manquent de bases de passer dans la classe supérieure.

A partir d'un socle commun, prendre en charge ceux qui n'ont pas acquis les compétences attendues au moyen :

- des nouvelles technologies
- de structures aménagées
- de moyens plus importants
- en repensant les équipes pédagogiques avec des sociologues, des psychologues, des éducateurs...
- en différenciant les cycles et en rallongeant la scolarité de certains élèves
- en permettant aux élèves d'étaler leurs apprentissages
- en créant des passerelles entre établissements, en 4^e, avec des structures intermédiaires entre le collège et la SEGPA

Il faut :

- repenser la sélection par les mathématiques, multiplier les lycées professionnels
- restaurer la crédibilité des enseignants
- permettre aux élèves « décrocheurs » de construire des projets professionnels pour leur redonner une motivation

La décentralisation ne doit pas engendrer la disparité des moyens.

12 Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Il faut inciter les parents à venir davantage dans les établissements rencontrer les enseignants

En ouvrant les écoles pour des réunions pédagogiques, des cellules de discussion

En les informant mieux : sur le contenu des programmes, comment aider leurs enfants, par des tracts, des communications orales.

En créant un poste de médiateur pour aider les parents dont les enfants sont en difficulté

Le rôle des parents

- consacrer du temps à leurs enfants
- aider à l'acquisition de l'autonomie
- aider au respect de l'école
- développer des projets en intégrant les parents
- ne pas multiplier les activités extra-scolaires
- problème de la contradiction entre le fait que les parents doivent aider leurs enfants et leur manque de disponibilité, leur compétence...

Les fédérations de parents d'élèves

Faire connaître le rôle des fédérations de parents d'élèves.

Les intervenants au sein de l'éducation nationale

Connaître mieux le rôle de l'assistante sociale, avoir davantage de conseillers d'orientation.

Les brochures d'orientation devraient arriver plus tôt dans l'année

Les partenaires extérieurs

Les ressources, partenaires sociaux dans la commune, sont-elles bien utilisées ?

Intervention des entreprises au sein du collège pour inciter les jeunes à engager des démarches de projets professionnels.

Remarques complémentaires sur le débat

L'équipe d'organisation et de direction déplore que, malgré les efforts consentis pour consulter les parents sur le choix des questions, sur le choix des demi-journées consacrées au débat (hors temps scolaire pour favoriser leur participation) et pour les informer, peu de parents se soient déplacés : moins d'une centaine (pour un établissement de près de 700 élèves)

Afin de favoriser les échanges, 3 ateliers ont été organisés le samedi matin (20 personnes par atelier) et 2 ateliers le lundi soir (10 à 15 personnes par atelier)

Les animateurs et les participants ont fait état d'une grande courtoisie des débats et de discussions agréables. Ils ont regretté que seuls soient présents les parents qui abondent dans le sens des enseignants et dont les enfants ne posent pas problème.